

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE GREVILLE HAGUE
DU 09 FEVRIER 2009**

L'an deux mille neuf, le neuf février à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué le vingt neuf janvier deux mille huit, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Yves - Marie BONNISSANT, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Yves-Marie BONNISSANT, Hubert DUBOST, Didier LE BEL, Grégory GRISEL, Adrien DUMONCEL, Marie-Line CRESTEY, Claude TOLMER, Christelle HELYE, Christine CARNET, Yves SIMON, Michel NORAZ, Catherine JOLY, Claude WITTEMBERG

Noëlle YVER a donné procuration à Didier LE BEL

Didier LE BEL a été désigné secrétaire de séance.

Le conseil municipal approuve le compte rendu de la dernière réunion de conseil.

DEMISSION D'UNE CONSEILLERE MUNICIPALE

Mr le Maire donne lecture au conseil municipal de la lettre de démission de Clarisse LAVENU. Le conseil municipal prend acte.

MODIFICATION DES STATUTS DE LA CCH

SORTIE DES COMPETENCES DU TERRAIN DE FOOTBALL-STADE MAURICE SOULAGE

Monsieur le Maire expose au conseil municipal la modification à apporter à l'article 4 des statuts de la CCH pour permettre la gestion totale du terrain de football « Stade Maurice Soulage » par la commune de Beaumont : ce stade avait jusqu'à présent un caractère communautaire du fait qu'il ait été considéré comme unique sur le territoire cantonal et qu'il avait vocation à être utilisé au delà des ressortissants et associations de la commune d'implantation.

Cet équipement ne peut être géré de façon isolée c'est pourquoi le conseil communautaire, par délibération du 19/12/2008, acceptait de modifier les statuts afin que cet équipement perde son caractère communautaire et soit confié en gestion à la commune de Beaumont Hague, lieu d'implantation.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité, la modification de l'article 4 des statuts de la Communauté de Communes de la Hague.

DEMANDE D'ACQUISITION DE TERRAIN COMMUNAL

Mr le Maire donne lecture au conseil municipal du courrier reçu de Mme METRAL domiciliée à La Quiesce. Mme METRAL souhaiterait acquérir le chemin communal qui longe sa propriété, partant de la voie communale de La Quiesce pour rejoindre le CD 45. Le conseil municipal ne donne pas suite à cette demande, ce chemin ayant son utilité pour les piétons et les chevaux qui souhaitent rejoindre la route du Hameau Cousin.

VENTE DE BIENS PRIVES AU CONSERVATOIRE DU LITTORAL

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable à la vente des biens du GFA du Hudemer (Succession DE LACROIX DE LAVALETTE) au Conservatoire du Littoral : parcelles C 4.5.6.8p.9.13p.199.201.202. Ces biens sont situés vers le Moulin du Val Ferrand.

BILAN TRAVAUX EGLISE

Mr le Maire présente au conseil municipal le bilan financier des travaux de réfection de la toiture de l'église qui se décompose comme suit :

20/09/2004	ORDRE DE SERVICE	77 800.59€ TTC	Délibération du 14/09/2004
07/07/2008	Travaux complémentaires sur charpente	6 578.77€ TTC	Délibération du 03/11/2008
13/11/2008	Travaux de réfection de la noue suite à une observation du service des Bâtiments de France	1 899.88€ TTC	Accord de principe du 03/11/2008
	SOUS TOTAL	86 279.24€ TTC	
	Moins value faitière à bouton en terre	-301.99 € TTC	
	TOTAL	85 977.25€ TTC	
02/2007	Architecte SEIZE Jean-Charles	4 724.20€ TTC	Délibération du 06/06/2006
	TOTAL DU PROGRAMME 231370	90 701.45€ TTC	

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve l'achèvement de ce programme et notamment l'ordre de service du 13/11/2008 pour la réfection de la noue demandée par le service des bâtiments de France : ces travaux conditionnant le versement des subventions attendues de la DRAC et du Conseil Général pour un montant respectif de 13800 € et 13825€.

SUBVENTIONS

☞ Anciens combattants « section cantonale » :

Mr le Maire donne lecture au conseil municipal de la demande de participation financière sollicitée par l'association cantonale des Anciens combattants pour l'achat d'un nouveau drapeau. Le conseil municipal, considérant que toutes les communes du canton sont sollicitées, considérant que l'association cantonale participe également à cet achat, vote une subvention de 40€. La dépense sera portée à l'article 6574 lors du vote du budget primitif 2009.

☞ Départ en retraite de Mme PLASSAIS

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de participer financièrement au cadeau de départ en retraite de Mme PLASSAIS.

LOGEMENT COMMUNAL GROUPE PRIMAIRE

Mr le Maire informe le conseil municipal du départ de Mr CHOPIN, locataire du logement communal situé au dessus du groupe primaire, à compter du 13/02/2009. Le conseil Municipal, après en avoir délibéré, prend acte de la résiliation de son bail à compter du 31/01/2009 considérant que Mr CHOPIN n'a pas occupé les lieux en Février du fait de son hospitalisation à Siouville.

COMPTE ADMINISTRATIF 2008

Mr le Maire a remis à chaque membre du conseil municipal le détail du compte administratif 2008 qui laisse apparaître un excédent de fonctionnement de 289769.46 € et un déficit d'investissement de 137 439.72€ portant ainsi l'excédent global à 152 329.74€.

Mr le Maire rappelle les projets en cours et ceux déjà programmés pour 2009 :

INVESTISSEMENT

article	DEPENSES	DEPENSES	Restes à réaliser
202	Révision POS et transformation en PLU		25000.00 €
2181	Équipement CLSH Petite salle Clos Millet	3 000.00 €	
2188	Godet tracteur	1 100.00 €	
231370	Toiture Église		42299.65 €
231372	Rénovation salle des fêtes (rideaux et porte)		5700.00 €
231376	Réfection de la fontaine à La Rue		4127.00 €
	TOTAL	4200€	77126.65 €

FONCTIONNEMENT

NATURE DES TRAVAUX	MONTANT DEPENSES	Nom de l'entreprise
Toiture local archives	35164.08€	BONNEMAINS
Secrétariat Mairie (Peinture et électricité)	2206.78€ 750€	LEONARD MASSELIN
TOTAL	38120.86 €	

Le détail des différents chapitres sera revu lors de l'élaboration du budget primitif 2009.

BORNAGE DU CHEMIN COMMUNAL DU HAMEAU AUX FEVRES

Suite à la délibération du 03/11/2008 concernant le chemin communal du Hameau aux fèvres confondu avec la propriété de Mme CHAUVET (ancienne propriété MELON), suite au bornage réalisé par la SCP POTTIER de BOURSETTY, le conseil municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable à l'acquisition, à titre gratuit, d'une bande de terrain de 15m² dans la parcelle B 682, tel que présenté sur le document d'arpentage, afin de protéger l'espace public de la voie. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, charge M. le maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires pour faire aboutir cette

acquisition et notamment l'autorise à signer l'acte notarié. Les frais de notaire seront à la charge de la commune, la dépense sera inscrite au budget primitif 2009.

QUESTIONS DIVERSES

- ✓ **Révision du POS et transformation de celui-ci en PLU** : Mr DENIZE des services de la DDE viendra rendre compte au Maire de son rapport d'analyses des offres reçues en Mairie le mercredi 11/02/2009.
- ✓ **Adoption d'une sculpture du Tourp** : le conseil n'est pas intéressé par les sculptures proposées par le Tourp (sculptures réalisées lors du 3^{ème} festival de sculpture au Manoir du Tourp).
- ✓ **Cyber base** : Hubert DUBOST demande au conseil de sensibiliser la population à l'activité de la cyber base qui connaît une baisse de fréquentation, notamment des habitants de Gréville. La cyber base envisage relancer et développer son activité.
- ✓ **Utilisation de la carrière pour la compétition de trial du 26/04/2009** : le conseil municipal donne son accord à l'utilisation de la carrière pour la compétition de trial et autorise son accès par l'association pour débroussailler et tracer le circuit début Mars.
- ✓ **Travail des commissions** :
 - **La Commission « Culture Jeunesse Animation »** se réunira le 23/02/2009 avec l'équipe de la Bibliothèque pour analyser les réponses au questionnaire des médiathèques du canton.
 - **Réunion de la commission « Information »** :
 - pour questionnaire sur l'attente des 60 ans et plus au travers de leur repas annuel,
 - Retour info des délégués CCH au conseil : date réunion à fixer.
 - **Fête de la musique** : Prévention du risque alcool à voir avec le CIAS et en accord avec l'association Gréville Hag'nimation.
 - **Commission Voirie** :
 - projets matériel voirie pour 2009
 - Visite DDE Maritime pour passage dangereux dans le sentier des douaniers au niveau du Castel Vendon, le 24/02/2009, prévoir une éventuelle déviation pour palier au problème
 - **CLSH** :
Christelle HELYE informe le conseil que 13 jeunes sont inscrits au CLSH des vacances de Février.

Prochaine réunion de conseil le 09/03/2009

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
LE MAIRE
Yves-Marie BONNISSENT

Nombre de membres du conseil municipal : 14

Nombre de membres présents : 13

Nombre de votants : 14

Date de convocation 02/02/2009

Date d'affichage 12/02/2009